

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS ANNEE 2003



RAPPORT PRESENTE PAR M. BRUSSET, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUSSE GABAS  
ET ADOPTE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 18 JUIN 2004

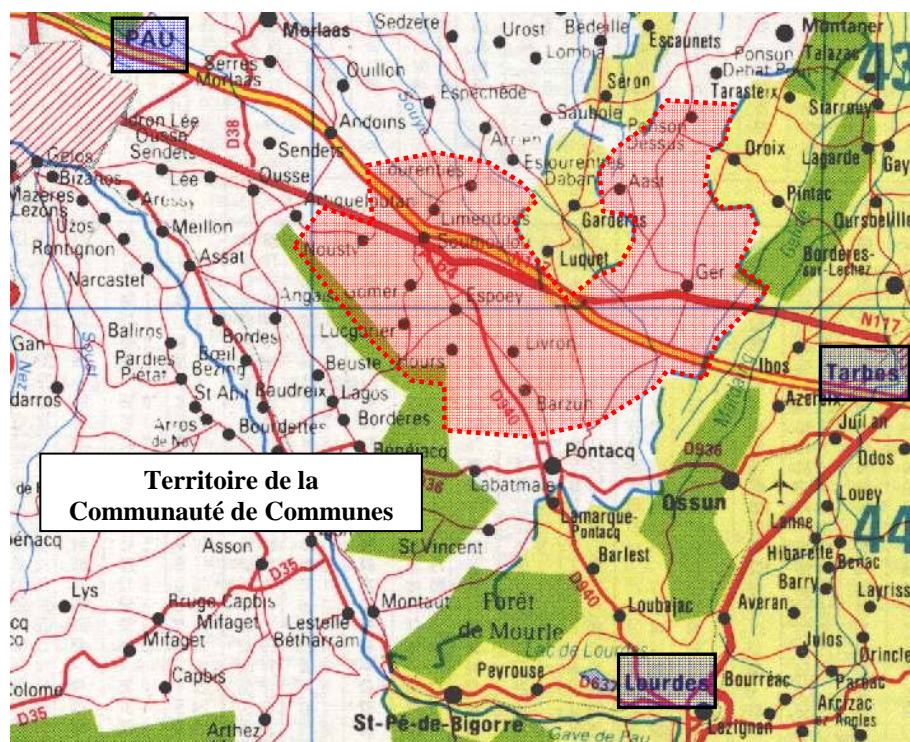
RAPPORT MIS A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

RAPPORT ETABLI CONFORMEMENT A LA LOI N°95-101 DU 2 FEVERIER 1995, DITE LOI BARNIER ET AU DECRET D'APPLICATION N°2000-404 DU 11 MAI 2000.

## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DU TERRITOIRE</b>	<b>P 2</b>
<b>1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2003</b>	<b>P 4</b>
<b>2 - COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES</b>	<b>P 6</b>
<b>3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE</b>	<b>P 9</b>
<b>4 - LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON</b>	<b>P 13</b>
<b>5 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG</b>	<b>P 20</b>
<b>6 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUT DES DECHETS DE LA CCOG</b>	<b>P 21</b>
<b>7 - COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS</b>	<b>P 23</b>
<b>8 - PERSPECTIVES POUR 2004</b>	<b>P 25</b>
<b>9 - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	<b>P 26</b>
<b>10 - TABLEAU DE BORD</b>	<b>P 27</b>

## PRESENTATION DU TERRITOIRE



Située entre Pau, Tarbes et Lourdes, la Communauté de Communes Ousse Gabas a été créée le 01 janvier 2002 par arrêté préfectoral, succédant ainsi au SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

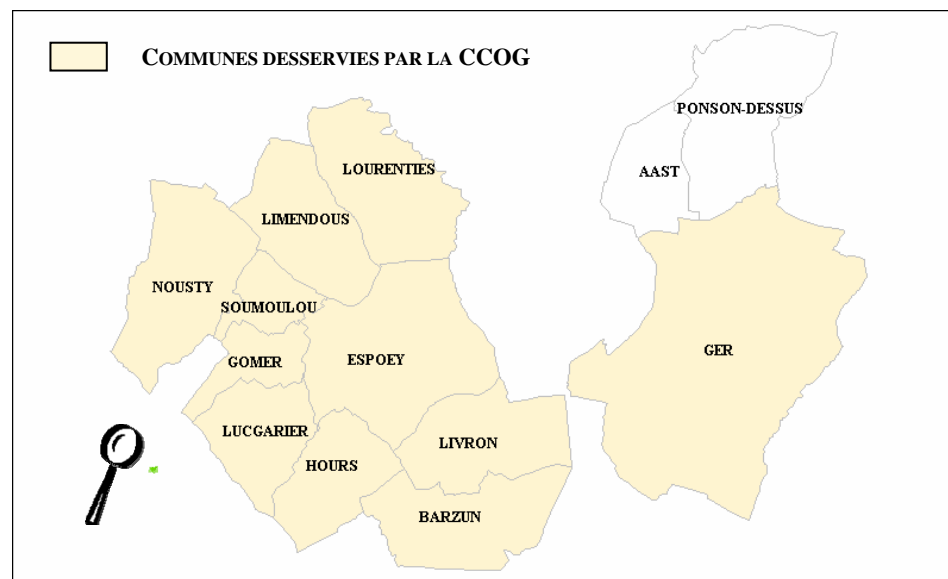
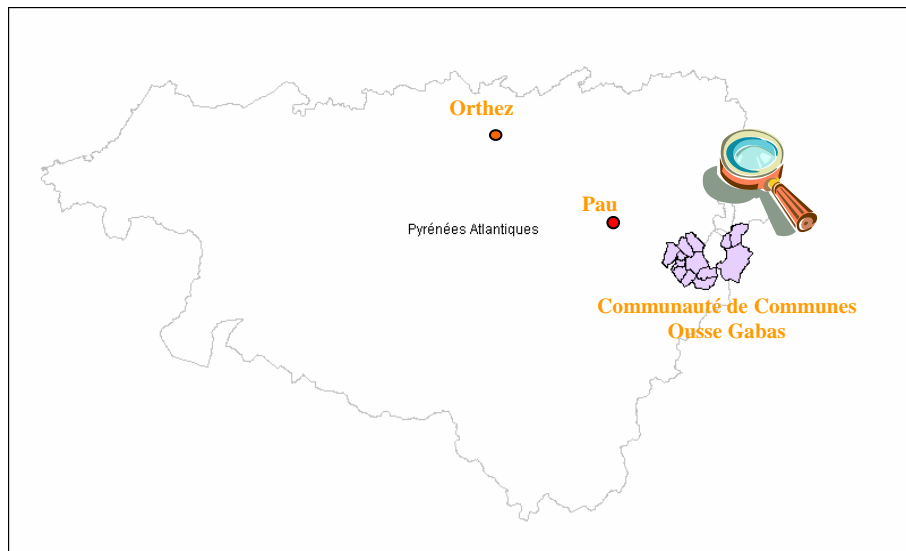
Elle regroupe, à cette date, les **10 communes** suivantes : Barzun, Espoey, Gomer, Hours, Limendous, Livron, Lourenties, Lucgarier, Nousty et Soumoulou. **En 2003, 3 communes** ont souhaité adhérer à cette structure : Ger, Aast et Ponson Dessus.

Dans le cadre du choix des compétences optionnelles, les élus ont décidé de travailler sur le domaine de « **La protection et de la mise en valeur de l'environnement** », en y intégrant le champ de la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Ces compétences n'ont pris réellement effet qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2002, date officielle de la dissolution du SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

A cette date, seule la collecte des ordures ménagères était mise en œuvre sur le territoire de la CCOG. La collecte sélective a été lancée au 1<sup>er</sup> décembre 2002. Les habitants ont également accès à une déchetterie, située sur la commune d'Espoey, et les professionnels à un site à gravats localisé à Livron.

**Au 1<sup>er</sup> juillet 2002, la Communauté de Communes a décidé de passer un marché avec la société SURCA, pour une durée de 3 ans, pour :**

- le ramassage des ordures ménagères qui jusque là était effectué en régie par le SIVOM de la Vallée de l'Ousse
- le ramassage de la collecte sélective dès sa mise en place prévue au dernier trimestre 2002
- la gestion de la déchetterie d'Espoey et du site à gravats ainsi que le transport des déchets collectés en déchetterie vers leur lieu de traitement



	Population 1999 (1)	Population 2003 (2)	Evolution	Population saisonnière (3)
Aast	190	194	2.1%	NC
Barzun	464	482	3.9%	0
Espoeuy	824	865	5%	30
Ger	1 648	1 775	7.7%	10
Gomer	162	169	4.3%	0
Hours	169	175	3.5%	0
Limendous	381	391	2.6%	0
Livron	298	308	3.4%	10
Laurenties	277	290	4.7%	0
Lucgarier	288	296	2.8%	10
Nousty	672	755	12.4%	0
Soumoulou	1 015	1 208	19%	0
Ponson Dessus	234	242	3.4%	NC
<b>Total</b>	<b>6 622</b>	<b>7 150</b>	<b>8%</b>	<b>50</b>

Composition et population de la CCOG

(1) source RGP 99, (2) source Pop DGF 2003 (3) source : Etude de définition de la collecte sélective, Cabinet SETMO.

La population est en accroissement constant sur le territoire depuis 1990. La population saisonnière enregistrée est très faible ; elle ne représente moins de 1% de la population totale du territoire.

Ceci n'implique pas une importante variation des tonnages collectés et traités durant l'année.

Les communes d'Aast et de Ponson-Dessus, ayant adhérees à la Communauté de Communes Ousse Gabas en cours d'année 2003, il a été décidé que le SIECTOM Coteaux Béarn Adour auquel elles adhéraient, continuerait à les collecter jusqu'à la fin de l'année. La compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » ne sera transférée définitivement à la Communauté de Communes qu'à partir du 01 janvier 2004.

**1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2003 :**

**Ordures ménagères**



SAC PLASTIQUE
Déchets quotidiens

→ Collecte  
1 fois par semaine

Incinération

**Collecte sélective**



CAISSETTE
Bouteilles en plastique Briques alimentaires Boîtes métalliques cartonnettes

→ Collecte  
1 fois par semaine

Centre de tri de  
Sévignacq

Filière de  
recyclage

**Collecte du verre**



CONTENEUR
Bouteilles Pots Bocaux

→ Collecte  
1 fois par mois

Filière de  
recyclage

**Déchetterie**



DECHETTERIE
Encombrants Déchets verts Déchets toxiques

→

Traitement en  
fonction de la  
nature des  
déchets :  
Compostage,  
recyclage,  
décharge...

**Des particularités communales existent au niveau de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective.**

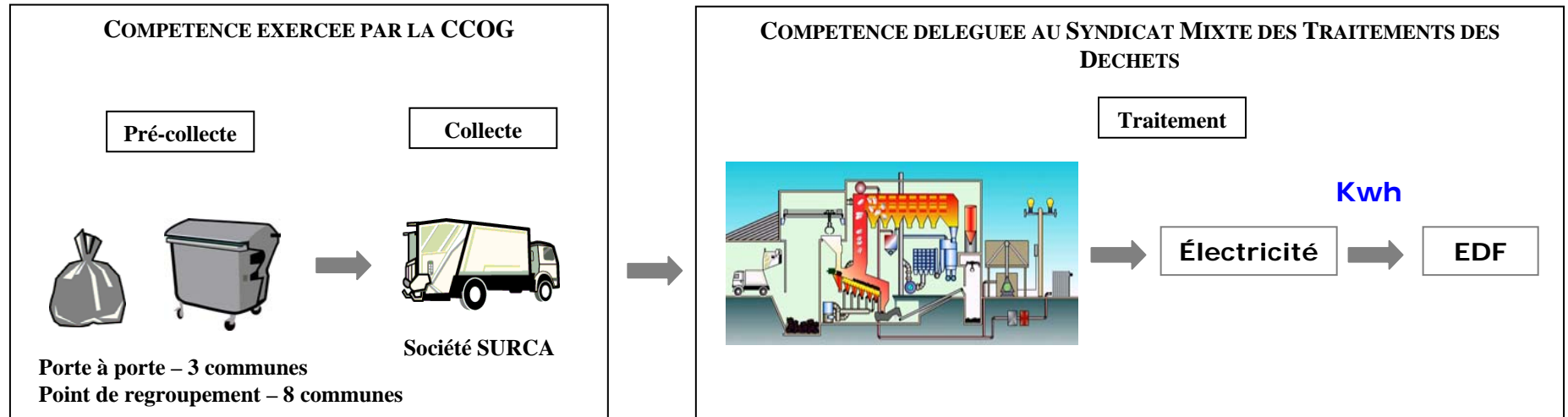
Les communes de Ger, Nousty et Soumoulou sont collectées en porte à porte, tandis que les autres sont ramassées en point de regroupement. Toutefois, pour la collecte sélective une caissette a été remise à l'ensemble des habitants pour les inciter à trier davantage.

Commune	Population desservie	Nombre de points de regroupement	Nombre de conteneurs ordures ménagères	Nombre de conteneurs Tri sélectif	Nombre de colonne à verre
Aast	Convention avec le SIECTOM Coteaux Béarn Adour				
Barzun	471	4	21	12	3
Espoey	840	6	40	22	4
Ger	Porte à porte		4	6	4
Gomer	166	1	8	4	1
Hours	170	5	10	6	1
Limendous	386	7	15	10	2
Livron	302	1	18	9	2
Lourenties	282	1	13	6	1
Lucgarier	291	4	12	7	2
Nousty	Porte à porte			4	3
Ponson Dessus	Convention avec le SIECTOM Coteaux Béarn Adour				
Soumoulou	Porte à porte		4	2	7
<b>Total</b>	<b>2908</b>	<b>29</b>	<b>145</b>	<b>88</b>	<b>31</b>



## 2 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

### La Collecte



*Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles de la CCOG*

Elle est assurée **une fois par semaine**, par l'entreprise SURCA, **soit en porte à porte, soit en point de regroupement** de la manière suivante :

Commune	Population desservie	Type de collecte	Jour de collecte
Barzun	471	Point de regroupement	Mercredi
Espoeuy	840	Point de regroupement	Mercredi
Ger	1 681	Porte à porte	Lundi ou jeudi
Gomer	166	Point de regroupement	Mercredi
Hours	170	Point de regroupement	Mercredi
Limendous	386	Point de regroupement	Mercredi
Livron	302	Point de regroupement	Mercredi
Lourenties	282	Point de regroupement	Mercredi
Lucgarier	291	Point de regroupement	Mercredi
Nousty	749	Porte à porte	Lundi
Soumoulou	1031	Porte à porte	Mardi

Le tonnage collecté en 2003 est de 1 560 tonnes pour l'ensemble de la Communauté de Communes, soit une moyenne de **245 kg/hab/an**. (Moyenne en aquitaine en 2000 : 403 kg/hab/an).

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Tonnage collecté</b>	<b>130 T</b>	<b>120 T</b>	<b>120 T</b>	<b>125 T</b>	<b>130 T</b>	<b>125 T</b>	<b>130 T</b>	<b>140 T</b>	<b>140 T</b>	<b>140 T</b>	<b>120 T</b>	<b>140 T</b>

*Tonnage Collecté en 2003*

Nombre d'habitants desservis	Tonnages collectés en 2003	Ratio par habitant (Kg/hab/an) en 2003	Distance parcourue pour la collecte	Ratio efficacité (kg/km)
<b>6 369</b>	<b>1560 T</b>	<b>245</b>	<b>25 515 km</b>	<b>61</b>

*Données supplémentaires sur la collecte des OMR de la CCOG*

A titre de comparaison, en 2002 le tonnage des déchets représentait 285 Kg/hab/an. La collecte sélective, mise en place au 01/12/02, a donc permis la **diminution de 40 Kg/hab/an** ce qui représente une **baisse de 250 Tonnes d'ordures ménagères pour la Communauté de Communes**.

### Le traitement

La Communauté de Communes a délégué cette compétence au Syndicat Mixte du Traitement des Déchets (SMTD), situé à Pau, créé depuis le 26 juin 2001. Ce syndicat regroupe 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale pour une population de 280 764 habitants. Ce syndicat mixte a pour objet, le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que des opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

Il gère :  
 l'usine d'incinération de Lescar  
 Le centre de tri de Sévignacq  
 Les aires de compostage de Serres Castet et de Lescar  
 Les 3 Centres d'Enfouissement Technique de Souex, Précillon et Sévignacq

Pour la CCOG, l'intégralité des ordures ménagères collectées est incinérée à Lescar.

<b>Usine d'incération de Lescar</b>	
Maîtrise d'ouvrage	SMTD
Exploitant	SMTD
Capacité de l'usine	82 000 T
Tonnages traités année 2003	82 000 T
Part des tonnages apportés par CCOG	1,7%
Nature de la valorisation	Electricité
Technique utilisée	Four à grille
Traitement des fumées	-
Traitement des résidus	Machefers, métaux, REFIOM



### Le coût des ordures ménagères

Pour l'année 2003, les dépenses sont les suivantes :

<b>Collecte</b>		<b>Coût pour 2003</b> En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	116 710
	Achat sacs de collecte des OM	12 060
	Lavage et entretien des conteneurs (forfait)	9 420
<b>Traitement</b>		
	Transport (12.20 €/t)	20 100
	Incinération (80 €/t)	131 850
	Administration générale (1.20€/hab)	8 000
<b>TOTAL</b>		<b>298 140 Euros TTC</b>

#### Les recettes :

Le Syndicat Mixte rembourse une partie des frais de transport, celui-ci s'élève à **20 425 € pour l'année 2003**

**Le coût total (\*) de la collecte des ordures ménagères s'élève donc à 277 715 € TTC pour l'année 2003**

**Soit 43.60 € par habitant**

(\*) Coût réel déduit des recettes perçues par la CCOG

#### COMMENTAIRES :

Avec la mise en place de la collecte sélective au 1<sup>er</sup> décembre 2002, la TVA est passé de 19.6% à 5.5 %.

En 2002, le coût total des ordures ménagères (collecte et traitement) s'élevait à 50 € par habitant. Il y a donc eu **une baisse du coût de 6.40 €/hab** (soit 40 760 €) qui s'explique par **la baisse de tonnage des ordures ménagères (15%) et le passage de la TVA de 19.6% à 5.5%.**

### 3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective des déchets d'emballages ménagers a **démarré le 01 décembre 2002** pour les habitants des 10 communes de la Communauté de Communes Ousse Gabas. Au 01/01/03, la commune de Ger a intégré la CCOG qui à partir de cette date, a collecté les gérois. L'intégralité des habitants des 11 communes qui composaient la CCOG au 01 janvier était desservie par cette collecte, soit **6 369 habitants**. Cette nouvelle collecte a été calquée sur la collecte des ordures ménagères à savoir :

- Ramassage en porte à porte pour les communes de Ger, Nousty et Soumoulou
- Ramassage en point de regroupement pour les huit autres communes.

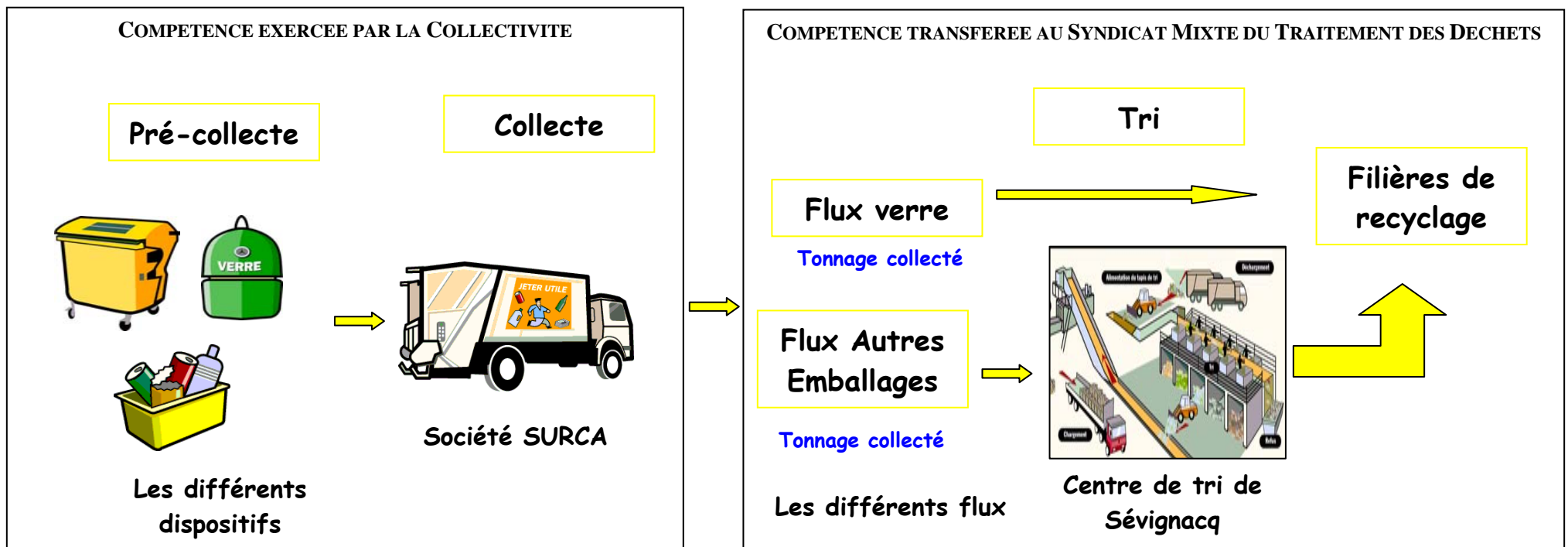


Schéma d'organisation de la collecte et du traitement des emballages ménagers

## La collecte du tri sélectif

Elle est assurée par l'entreprise SURCA **une fois par semaine** de la manière suivante

Communes	Flux verre			Flux plastiques, métaux, cartonnets			
	Modalité de collecte			Modalité de collecte			
	Modes	Contenant	fréquence	Modes	Contenant	Fréquence	Jour
Ger	Apport Volontaire	Colonne	1 fois/mois	Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Jeudi ou vendredi
Nousty				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Jeudi
Soumoulou				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Mardi
Autres communes				Point de regroupement	Conteneur	1 fois/semaine	Mercredi

### *Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers de la CCOG*

Pour l'année 2003, le tonnage collecté est de **292 tonnes** pour les emballages ménagers et de 220 tonnes pour le verre.

	Nombre d'habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages collectés	Refus	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Fourchette régionale ratio collecte	Distance parcourue (3) km	Ratio efficacité (kg/km)
<b>Flux 1 : Verre</b>	6 369 hab	Apport Volontaire	220 T	-	34.5 kg/hab/an	26 kg/hab/an	-	-
<b>Flux 2 : Emballages ménagers</b>	3 461 hab	Porte à porte	170 T	32 T	44.5 kg/hab/an	56 kg/hab/an	NC	NC
<b>Flux 2 : Emballages ménagers</b>	2 908 hab	Point de regroupement	97 T		27.9 Kg/hab/an	32 kg/hab/an		
<b>Flux 2 : Emballages ménagers</b>	8 686 hab	Déchetterie	25 T	-	2.9 Kg/hab/an	-	-	-

### *Données complémentaires sur la collecte des emballages de la CCOG*

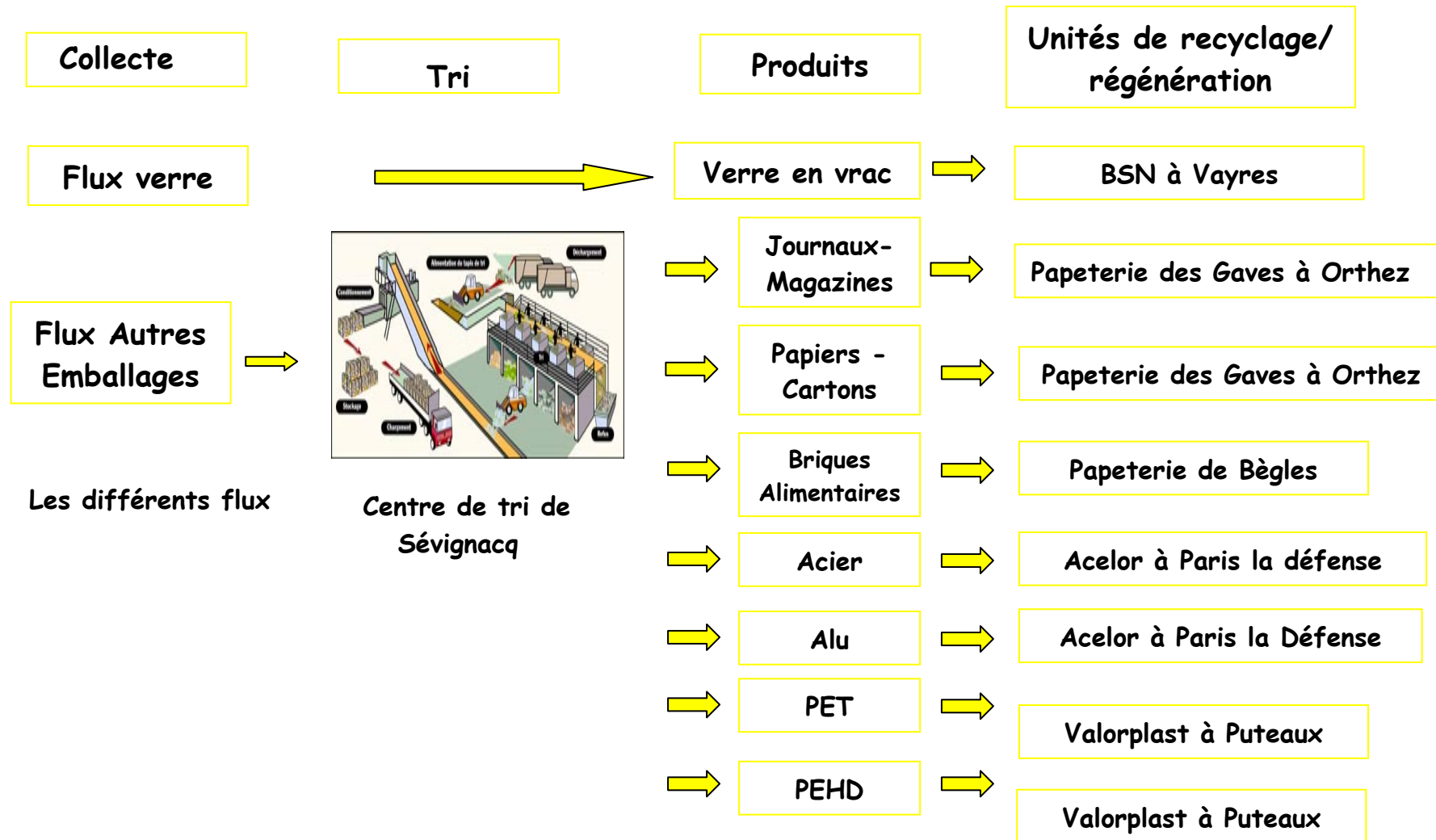
	En 2003	En 2002
<b>Gisement déchets ménagers</b>	<b>325 kg/hab/an</b>	<b>322 kg/hab/an</b>
<b>Ratio Emballages triés (hors verre)</b>	<b>41.5 kg/hab/an</b>	<b>43 kg/hab/an</b>
<b>Taux de recyclage de la CCOG</b>	<b>23 %</b>	<b>12 %</b>

### *Taux de recyclage moyen sur la CCOG*

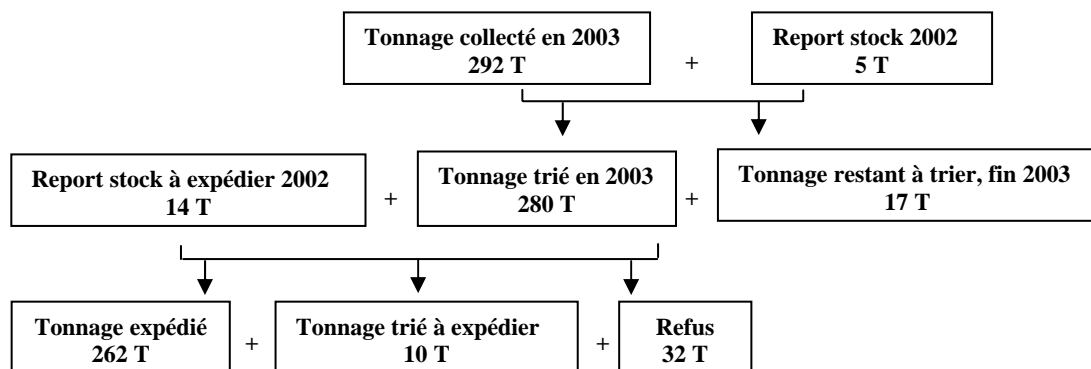
La mise en place du tri sélectif depuis décembre 2002 a permis de doubler le taux de recyclage de la CCOG. Le Ratio Emballages triés est inférieur à celui de l'an passé. Cela s'explique par l'estimation faite en 2002. La collecte sélective n'a été mise en place qu'en décembre 2002. Les performances d'un mois ont été rapportées à l'année en multipliant par 12. Cette estimation demeure très imparfaite car les habitudes du tri ne sont pas représentatives (stockage des emballages, meilleure attention...)

## Le traitement

Le traitement de la collecte sélective est effectué au centre de tri de Sévignacq qui, une fois les emballages triés, s'occupe de l'acheminement de ces derniers vers les sites suivants :



### Le tonnage de la collecte sélective en 2003



Population desservie : 6 369 hab		
Matériaux à recycler	Tonnage valorisé en 2003	Tonnage trié en kg/hab/an
Journaux, magazines	151.5 T	24 Kg/hab/an
Cartons	50 T	7.8 Kg/hab/an
Brique ELA	7.7 T	1.2 Kg/hab/an
Acier	12.5 T	2 Kg/hab/an
Aluminium	0.9 T	0.14 Kg/hab/an
Plastique	34.5 T	5.41 Kg/hab/an
Autre	5 T	0.79 kg/hab/an

Données supplémentaires sur la collecte sélective de la CCOG

### Les coûts

#### Les dépenses de l'année 2003

Collecte		Coût pour 2003 En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	111 110
Traitement	Transport (12.20 €/t)	3 435
	Traitement (140 €/t)	39 610
	Traitement refus	2 485
	Vidage colonne à verre	9 730
<b>Communication</b>		1 250
<b>Sous total (fonctionnement)</b>		<b>167 620 €TTC</b>
<b>Investissement – Annuités d'emprunt</b>		<b>6 235 €</b>
<b>TOTAL GENETAL</b>		<b>173 855 €TTC</b>

#### Les recettes de l'année 2003

	Coût pour 2003 En Euros TTC
Remboursement du transport par SMTD	18 890
Reprise de verre	5 080
Reprise de l'acier	91
Reprise de l'aluminium	134
Reprise de la cartonnette	1 595
Reprise du tétra	90
Reprise des JMR	8 100
Soutien Eco-emballage <sup>1</sup>	69 790
Aide Eco emballage – communication <sup>(*)</sup>	440
Aide Conseil Général – communication <sup>(*)</sup>	375
<b>TOTAL</b>	<b>104 585 €TTC</b>

<sup>(\*)</sup> Estimatif prévu, actuellement seuls 69 790 € ont été versés par Eco-emballages

**Le coût de fonctionnement de la collecte des emballages ménagers s'élève donc à 69 270 €TTC pour l'année 2003, soit 10.90 €par habitant.**

## 4 – LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON

**DECHETTERIE** : Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchetterie d'Espoey qui accepte également les déchets des habitants des communes de Lucquet et Gardère. Pour des raisons de proximité, les habitants de Barzun peuvent se rendre également à la déchetterie de Pontacq.

Les déchets des particuliers sont acceptés gratuitement dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie ainsi :

Type de déchets	Quantité acceptée par semaine
Gravats	2 m3
Végétaux	2 m3
Ferrailles	2 m3
Cartons	2 m3
Encombrants	2 m3
Pneu	4 unités
Verre	500 litres
Papier, plastique	1 m3

**Sont interdits :**

Les déchets non triés, les ordures ménagères et les cadavres d'animaux

Les déchets dont les quantités sont supérieures aux quantités autorisées

Les déchets contaminés ou toxiques

Les objets qui en raison de leurs caractéristiques, leurs dimensions, leurs poids ou leur nature seraient incompatibles avec le bon fonctionnement de la déchetterie.

**Jours et horaires d'ouverture :**

**Lundi et vendredi de 10 à 12 heures**

**Mercredi et jeudi de 16 à 18 heures (\*)**

**Samedi de 10 à 12 heures et 14 à 18 heures (\*)**

**SITE A GRAVATS** : Pour les volumes de gravats supérieurs à 6 m3, un site d'accueil pour les gravats a été aménagé sur le territoire de la CCOG à Livron.

Ce site est accessible également aux professionnels de la CCOG. **Il est ouvert :**

**Mercredi, vendredi et samedi de 10 à 12 heures**

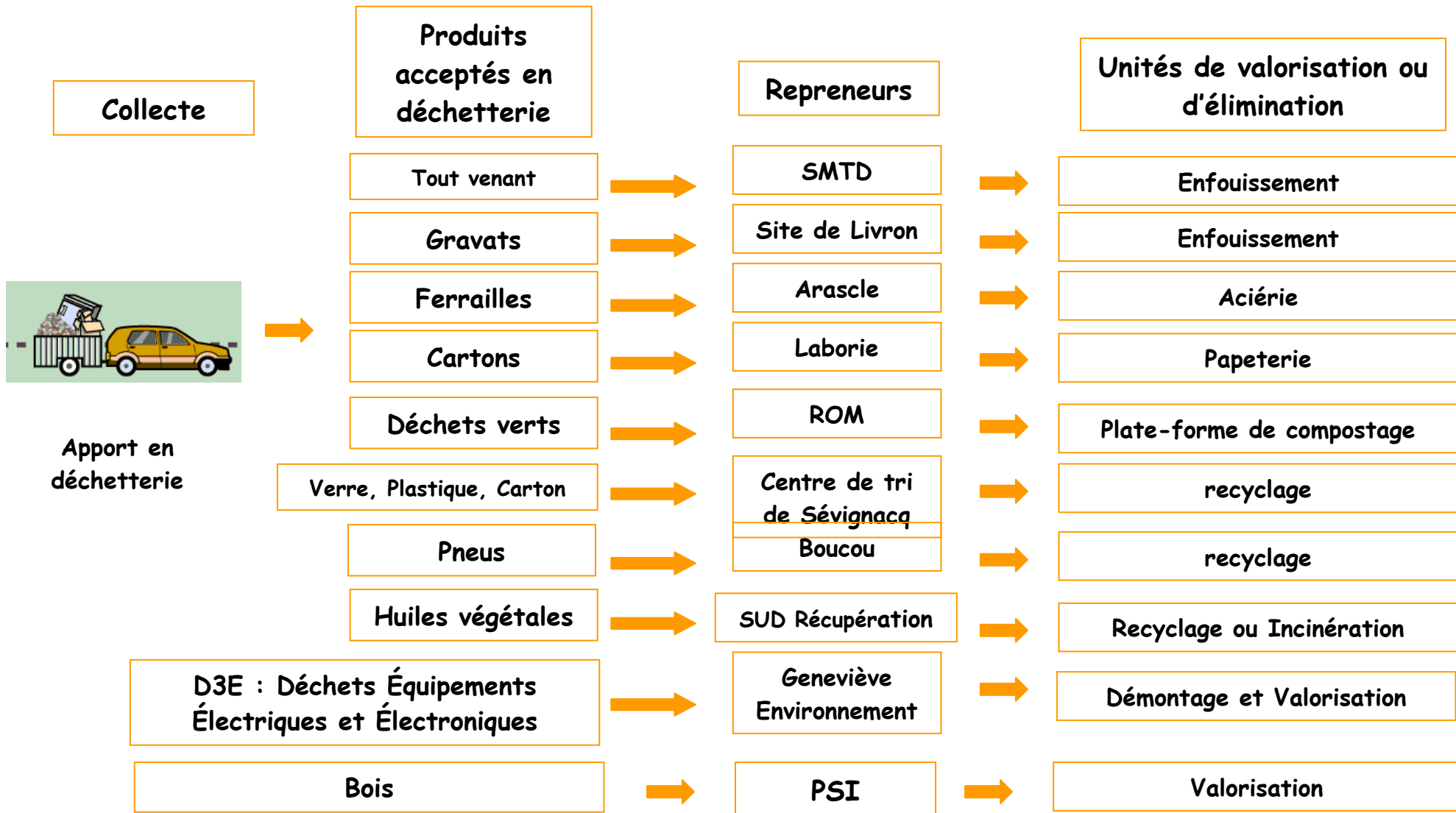
**Du lundi au vendredi de 14 heures 30 à 18 heures (\*).**

Nombre d'habitants desservis : 8 686							
	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Jour d'ouverture	Accès professionnels	Nombre de visites	Nombre de bennes	Armoire ou bac pour déchets dangereux
Déchetterie d'Espoey	CCOG	SURCA	5 jours / 7	Non	12 675	5	oui
Site à gravats	CCOG	SURCA	6 jours / 7	oui	344	x	x

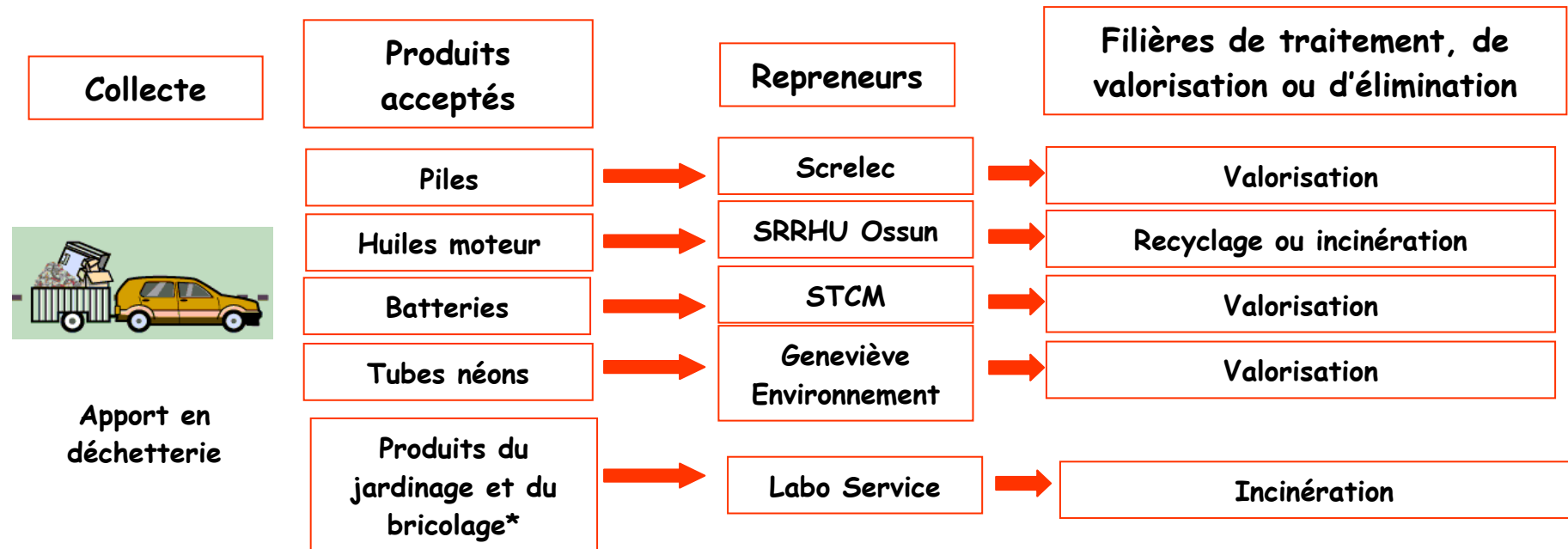
(\*) D'avril à octobre, les horaires d'après midi de la déchetterie sont retardés d'une heure, les horaires d'après midi du site à gravats sont de 16 à 19h30.



ORGANISATION DE LA FILIERE DES ENCOMBRANTS



ORGANISATION DE LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX :



\* Solvants liquides, peintures et vernis, diluants, phytosanitaires, produits pâteux et solides non réactifs, bombes aérosols,

**TONNAGES COLLECTES A LA DECHETTERIE D'ESPOEY EN 2003**

	<b>Nombre d'habitants</b>	<b>Tonnages collectés</b>	<b>Total enfouis</b>	<b>Total valorisé</b>	<b>Taux de valorisation</b>
<b>2002 6 mois d'exploitation</b>	7 055	453	185	268	60%
<b>2003</b>	8 686	1 268	560	708	56%

En 2003, le taux de valorisation des déchets issus de la déchetterie est en baisse de 4% comparé à l'année 2002. Ceci peut s'expliquer d'une part par l'augmentation du tonnage des déchets collectés en déchetterie (+ 6 Kg/hab/an) et d'autre part par l'approximation du tonnage collecté faite en 2002 (seulement 6 mois d'exploitation). L'année 2004 permettra d'apporter plus de précisions.

**POUR LA FILIERE DES ENCOMBRANTS**

<b>GRAVATS</b>	<b>BOIS</b>	<b>TOUT VENANT</b>	<b>DECHETS VERTS</b>	<b>FERRAILLES</b>	<b>CARTONS</b>	<b>PNEUS</b>	<b>DIVERS (*)</b>
<b>250 T</b>	<b>26 T</b>	<b>310 T</b>	<b>510 T</b>	<b>95 T</b>	<b>35 T</b>	<b>3.5 T</b>	<b>33.5 T</b>

(\*) Il s'agit du verre, des emballages plastiques, du papier carton qui partent au centre de tri de Sévignacq

**POUR LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX**

<b>PILES</b>	<b>HUILES MOTEURS</b>	<b>BATERIES</b>	<b>INFORMATIQUE</b>	<b>MEDICAMENTS</b>	<b>DIVERS (*)</b>
<b>FQ</b>	<b>0.2 T</b>	<b>FQ</b>	<b>4.5 T</b>	<b>FQ</b>	<b>460 KG</b>

FQ : faible quantité – Généralement, les batteries sont volées sur le site la nuit par les gens du voyage.

(\*) Il s'agit des solvants liquides, peintures, vernis, diluants, produits pâteux et solides non réactifs...

**LE COÛT DE LA DECHETTERIE ET DU SITE A GRAVATS pour l'année 2003****Les dépenses :**

		<b>Coût pour 2003</b> En Euros TTC
<b>Gestion</b>	Gestion déchetterie	19 925
	Location logiciel GERARD	692
	Participation déchetterie de Pontacq	7 675
	Gestion du Site à gravats	3 988
	Salaire du gardien du site à gravats + congés	18 730
	<i>Sous total</i>	<b>51 010 €</b>
<b>Transport</b>	Tout venant (32.30 €HT/T)	10 575
	Gravats (2.50 €HT/T)	660
	Déchets verts (18.80 €HT/T)	10 110
	Cartons (33 €HT/T)	1 200
	Bois	1 250
	Verre (51.50 €HT/T)	625
	Papier, Cartonette (51.50 €T)	1 070
	Emballages plastiques (754.50 €HT/T)	1 545
	Pneus (28.50 €T)	110
	<i>Sous total</i>	<b>27 145 €</b>
<b>Traitement</b>	Tout venant (61.15 €HT/T)	20 020
	Déchets verts (31.30 €HT/T)	16 835
	Emballages plastiques (140 €HT/T)	220
	Bois (39 €HT/T)	1 080
	Papiers, cartonettes (54.52 €HT/T) ; verre (5.35 €HT/T)	1 200
	Pneus (99.09 €T)	385
	Traitement DMS	885
	Déchets Equipements électroniques et informatiques	3 500
	<i>Sous total</i>	<b>44 125 €</b>
<b>Investissement – annuités d'emprunt</b>		<b>16 435 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>138 715 Euros TTC</b>

Le transport de la ferraille, des huiles minérales et des piles est gratuit ; celui des déchets d'équipements électroniques et informatiques est inclus dans le traitement. Le traitement du carton, des piles, des huiles minérales et de la ferraille est gratuit.

**Les recettes :**

Elles sont de trois ordres :

Participation des professionnels au site à gravats	2 070 €
Participation des communes adhérentes (*) au fonctionnement de la déchetterie d'Espoey	8 940 €
<b><i>Sous total fonctionnement</i></b>	<b><i>11 010 €</i></b>
Investissement – Remboursement des annuités d'emprunt (Gardères et Luquet)	6 540 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 550 €</b>

La TVA est également passée de 19.6% à 5.5% avec la mise en place de la collecte sélective en décembre 2002.

(\*) Les communes adhérentes sont Luquet et Gardères

**Pour 2004,**

**Le coût de fonctionnement de la déchetterie s'élève donc à 100 517 €TTC, soit 15.80 €par habitant.**

**Celui du site à gravats s'élève à 20 648 €TTC, soit 3.25 €par habitant**

En 2002, le coût par habitant était de 11 €par habitant pour 6 mois d'exploitation. Malgré une augmentation des tonnages collectés en 2003 (+6kg/hab/an), le coût de fonctionnement de la déchetterie est inférieur à celui de 2002 (3 €/hab, soit une économie de 19 100 €pour l'année). Ceci s'explique en partie par le passage de la TVA de 19.6% à 5.5% en décembre 2002, la mise en place d'une benne à bois pour diminuer le tonnage des encombrants et par un meilleur contrôle des factures de collecte et de traitement des déchets issus de la déchetterie par le service administratif de la CCOG.

**Les aménagements réalisés en 2003 sur le site de la déchetterie d'Espoey** sont les suivants :

- Aménagement d'un 5<sup>ème</sup> quai pour permettre la collecte du bois. Celui-ci est désormais séparé des encombrants depuis septembre 2003
- Achat d'une benne de 30 m<sup>3</sup> avec couvercle pour collecter le carton

**Coût des travaux d'investissement de la déchetterie d'Espoey pour 2003 :**

**Les dépenses :**

Travaux de construction et d'aménagement du 5 <sup>ème</sup> quai	20 640 €TTC
Achat de la benne à carton	5 740 €TTC
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>26 380 €TTC</b>

**Les recettes**

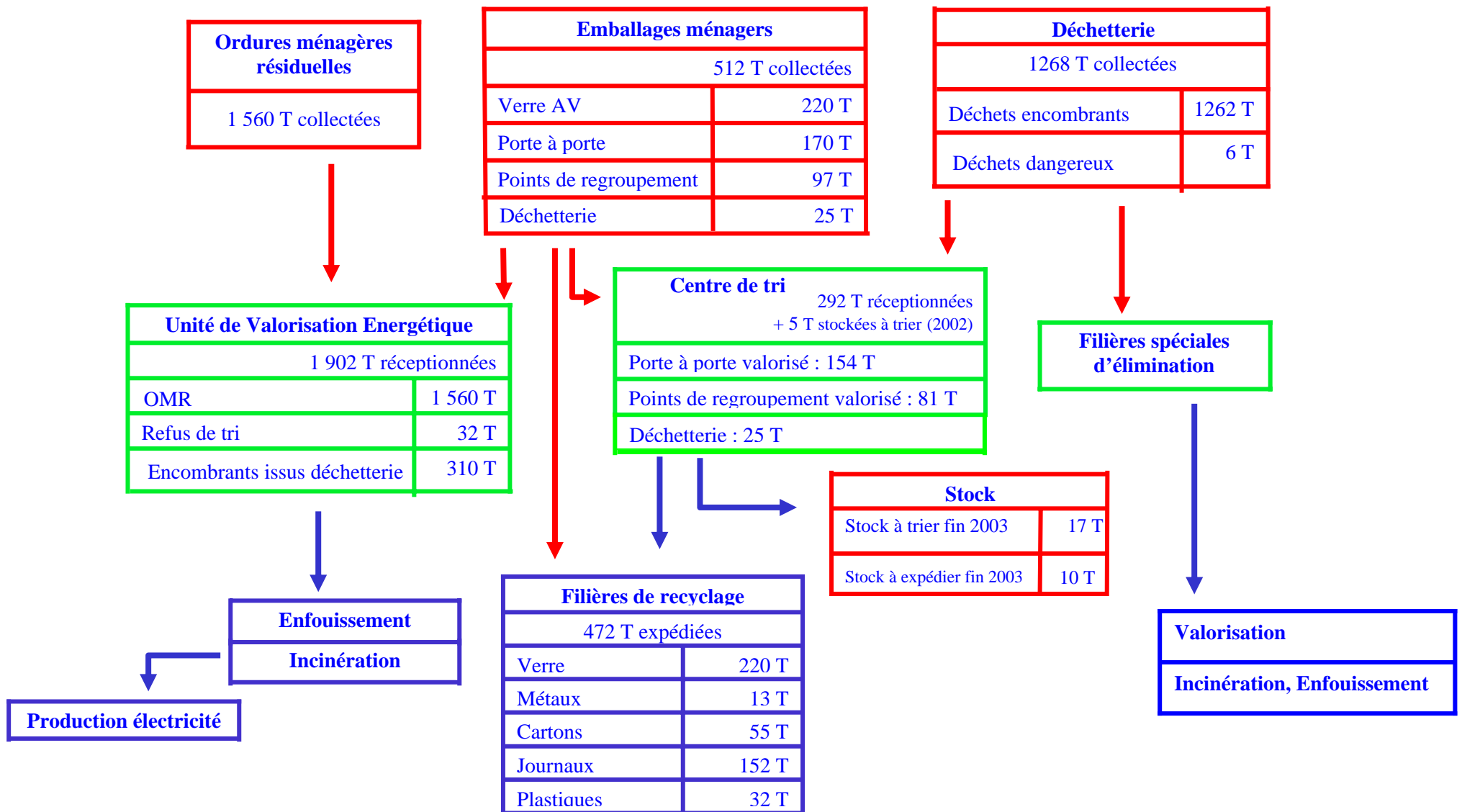
Conseil Général	6 825 €
ADEME	3 305 €
FCTVA	4 085 €
Autofinancement – excédent SIVOM	12 165 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>26 380 €TTC</b>

**Commentaires :**

L'intégralité des travaux d'investissement a été financée par les **subventions du Conseil Général et de l'ADEME** (40%) et par l'excédent budgétaire du **SIVOM de la Vallée de l'Ousse** que la CCOG a récupéré suite à la dissolution de cette structure.



**5 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG**



## 6 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUTS DES DECHETS DE LA CCOG

### LES DEPENSES POUR L'ANNEE 2003

Nombre d'habitants desservis : 6 369					
Dépenses de Fonctionnement	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Dépense de Collecte	227 820 €	116 710 €	111 110 €		
Dépense de Transport	50 680 €	20 100 €	3 435 €	27 145 €	
Dépense de Traitement	227 800 €	131 850 €	51 825 €	44 125 €	
Dépense de Gestion - Administration	31 913 €	8 000 €		19 925 €	3 988 €
Dépense de fonctionnement général	49 827 €	21 480 €(1)	1 250 €(2)	8 367 €(3)	18 730 €(4)
<b>Coût Complet de fonctionnement</b>	<b>588 040 €</b>	<b>298 140 €</b>	<b>167 620 €</b>	<b>99 562 €</b>	<b>22 718 €</b>

Dépense d'investissement	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Achat de matériel	5 740 €			5 740 €	
Travaux	20 640 €			20 640 €	
Annuité d'emprunt	22 670 €		6 235 €	16 435 €	
<b>Coût Complet d'investissement</b>	<b>49 050 €</b>		<b>6 235 €</b>	<b>42 815 €</b>	

(1) : lavage et entretien des bacs et achats de sacs (2) : Communication (3) Location logiciel Gérard et participation déchetterie de Pontacq (4) Salaire du gardien et remplacement

### LES RECETTES POUR L'ANNEE 2003

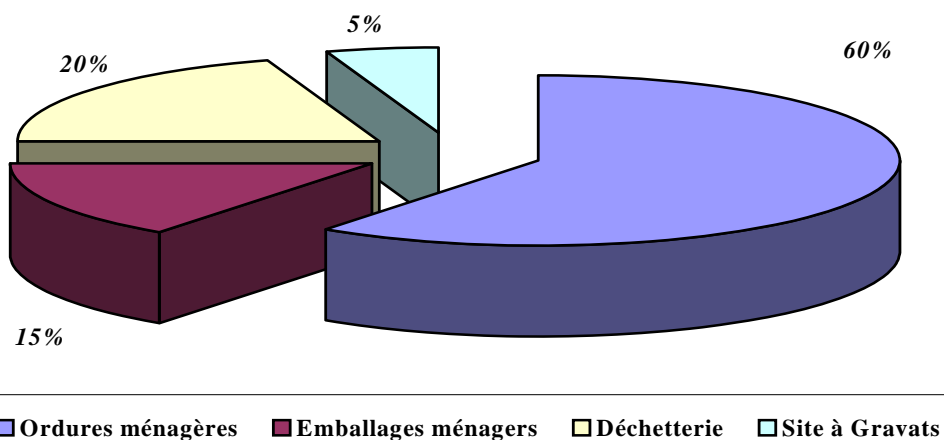
Nombre d'habitants desservis : 6 369					
Recettes	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Vente des matériaux	15 090 €		15 090 €		
Soutien Eco Emballage	70 230 €		70 230 €		
Soutien Conseil Général	7 200 €		375 €	6 825 €	
Soutien ADEME	3 305 €			3 305 €	
Remboursement SMTD	39 315 €	20 425 €	18 890 €		
Participation des professionnels	2 070 €				2 070 €
Participation des communes	15 480 €			15 480 €	
Excédent SIVOM	12 165 €			12 165 €	
Fond de compensation de la TVA	4 085 €			4 085 €	
<b>Recettes totales</b>	<b>168 940 €</b>	<b>20 425 €</b>	<b>104 585 €</b>	<b>41 860 €</b>	<b>2 070 €</b>

Nombre d'habitants desservis : 6 369					
Ratios de coût net	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Tonnage collecté	1 140 tonnes	1560 tonnes	512 tonnes	1 268 tonnes	344 camions
<b>COÛT NET</b>	<b>468 150 €</b>	<b>277 715 €</b>	<b>69 270 €</b>	<b>100 517 €</b>	<b>20 648 €</b>
<b>COÛT NET par habitant</b>	<b>73.50 €/hab</b>	<b>43.60 €/hab</b>	<b>10.90 €/hab</b>	<b>15.80 €/hab</b>	<b>3.25 €/hab</b>
Coût net par tonne		178 €/T	135.30 €/T	79.30 €/T	60 €/par camion

*Ratios du coût du service public d'élimination des déchets de la CCOG*

Il paraît assez difficile de faire un comparatif de ces chiffres avec ceux de l'année 2002, la collecte sélective ayant été mise en place qu'en décembre 2002. L'année 2003 demeurera l'année de référence pour les prochains comparatifs.

Répartition du coût des déchets par filière



**DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR LES SOURCES DE FINANCEMENT :**

Nombre d'habitants desservis	6 369		
Recettes de la CCOG	Année 2003	€/hab	Part/total
Contribution des communes	15 480 €	2.45 €	2%
Participation des professionnels	2 070 €	0.30 €	%
Remboursement SMTD	39 315 €	6.20 €	5.3%
Vente des matériaux	15 090 €	2.35 €	2%
Subventions Eco Emballage	70 230 €	11.00 €	9.5%
Subventions Conseil Général	7 200 €	1.15 €	
Subventions ADEME	3 305 €	0.50 €	
Excédent SIVOM	12 165 €	1.90 €	
FCTVA	4 085 €	0.65 €	
Budget CCOG (Gardiennage, emprunt)	34 865 €	5.45 €	4.5%
TEOM	540 000 €	84.80 €	72.5%
<b>TOTAL</b>	<b>743 805 €</b>	<b>116.75 €</b>	

En 2003, les différentes recettes perçues ont permis d'enregistrer un excédent de **106 715 €** que le Conseil Communautaire a décidé de ne pas affecter aux dépenses du budget 2004. Ce montant « thésaurisé » permettra de faire face à d'éventuelles dépenses imprévues (suppression ou diminution de recettes, augmentation des coûts...)

## 7 – COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS

### Méthodologie

Une commission « Déchets et Environnement », composée d'élus, a été constituée en juillet 2002. Elle est chargée de suivre tous les dossiers relatifs à la collecte des déchets ménagers et assimilés ainsi qu'à leur traitement : ordures ménagères, tri sélectif, déchetterie, site à gravats (étude à mettre en place, suivi des dossiers et des factures, réflexion sur les aménagements à réaliser et sur les améliorations à apporter au service, communication auprès des habitants...)

Cette commission se réunit au moins une fois par trimestre pour faire le point sur les différents dossiers en cours. Elle est présidée par Marie Pierre Cabanne, Vice Présidente de la Communauté de Communes. Elle regroupe une trentaine d'élus et est divisée en 5 groupes, composés chacun d'une dizaine de personnes :

- Ordures ménagères
- Tri sélectif
- Déchetterie – Site à gravats
- Déchets agricoles et artisanaux
- Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères

### Les actions de communication menées en 2003

Concernant la collecte des emballages ménagers, la Communauté de Communes Ousse Gabas a mis en œuvre une campagne de communication élaborée à partir du kit de communication d'Eco-emballage. Les principales actions mises en place en 2003 et détaillées dans le plan de communication pour cette année sont les suivantes :

- Rédaction du journal du tri baptisé « **le journal de Coxi** »
- Permanence téléphonique assurée depuis le lancement de la collecte sélective du lundi au vendredi de 9 à 12 heures pour permettre de renseigner les habitants immédiatement en cas de doute
- Animation sur le thème de l'eau et les déchets dans les écoles de la Communauté de Communes auprès des élèves du cours élémentaire et cours moyen lors des journées de l'environnement (juin 2003)
- Insertion d'articles dans le bulletins d'information de la Communauté de Communes sur divers sujets liés à l'environnement : déchetterie, site à gravats, tri sélectif, taxe...

## Moyens humains

La population du territoire étant inférieure à 10 000 habitants, Eco Emballage n'a pas pu soutenir la création d'un poste d'ambassadeur du tri. Toutefois, les élus de la Communauté de Communes ont souhaité que la chargée d'étude de la CCOG dégage une partie de son temps pour faciliter la mise en place de la collecte sélective. Les principales missions effectuées pour 2003 consistaient à :

- Animation des réunions de travail de la commission Déchets et Environnement : préparation, suivi, compte rendu...
- Elaboration des documents de communication : bulletin d'information, journal de coxi, tracts, informations diverses...
- Suivi de la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers : contrôle des factures, suivi du tonnages des déchets et du refus de tri...
- Sensibiliser et informer les habitants sur le tri, la protection de l'environnement...
- Animation du milieu scolaire pour le sensibiliser à la collecte sélective
- Assurer la permanence téléphonique pour répondre aux questions des particuliers
- Participation aux réunions d'échanges et d'information

## Documents de communication réalisés en 2003

- Articles dans le bulletin d'information de la Communauté de Communes (janvier et juillet 2003)
- Journal de Coxi (décembre 2003)
- Articles de presse dans les journaux locaux sur les diverses animations (tout au long de l'année)



Journal de Coxi  
 Décembre 2003 N°4

## **8 – PERSPECTIVES POUR 2004**

Pour l'année 2004, il est envisagé de :

- Le passage en porte à porte pour la collecte des ordures ménagères et les emballages ménagers pour tous les habitants de la CCOG.
- Poser des affichettes de proximité dans les commerces et services de proximité, les mairies, les écoles concernant le tri sélectif et son importance
- D'éditer un bulletin d'information tous les trois mois – le journal de Coxi
- Insérer régulièrement des articles dans la presse locale, les bulletins municipaux et intercommunaux
- Mener en partenariat avec les instituteurs une information spécifique aux enjeux de la collecte sélective auprès des scolaires (animation, concours...), participation aux journées de l'environnement 2004
- Suivis des refus de collecte, sensibilisation auprès des personnes commettant des erreurs



## 9 - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La collecte des déchets ménagers et assimilés est assurée par la société SURCA.

L'année 2003 a été marquée par **un problème de stabilité du personnel** et la société a du fréquemment **faire appel aux agences Intérim**.

5 salariés sont chargés de la collecte des déchets de la Communauté de Communes Ousse Gabas : 1 chauffeur, 2 rippeurs, 1 gardien de la déchetterie et une personne d'encadrement.

## 10 – TABLEAU DE BORD

Données générales sur le service public délivré par la Communauté de Communes Ousse Gabas pour l'année 2003

Nombre de Communes	11				
DISPOSITIFS DE COLLECTE	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Nombre d'habitants desservis		6 369 habitants	6369 habitants	8 686 habitants	6 639 habitants
Mode de collecte		Porte à porte Point de regroupement	Porte à porte Point de regroupement		
Fréquence de collecte		1 fois par semaine	1 fois par semaine		
Contenant		Bacs + Sacs sur Nousty	Caissettes + conteneurs		
Tonnage collecté	3 340 tonnes	1 560 tonnes	512 T (dont 220 T de verres)	1 268 tonnes	344 camions
Tonnage collecté en Kg/hab/an	486 kg/hab/an	245 kg/hab/an	80 kg/hab/an	146 kg/hab/an	
<b>Evolution tonnage par rapport à 2002</b>	<b>+3.5%</b>	<b>-14%</b>	<b>+45%</b>	<b>+12.30%</b>	

DONNEES ECONOMIQUES	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Dépenses de Collecte	227 820 €	116 710 €	111 110 €		
Dépenses de transport	50 680 €	20 100 €	3 435 €	27 145 €	
Dépense de Traitement	227 800 €	131 850 €	51 825 €	44 125 €	
Autres dépenses de fonctionnement	81 740 €	29 480 €	1 250 €	28 292 €	22 718 €
Dépenses d'investissement	49 050 €	-	6 235 €	42 815 €	
<b>Total des Dépenses</b>	<b>637 090 €</b>	<b>298 140 €</b>	<b>173 855 €</b>	<b>142 377 €</b>	<b>22 718 €</b>
Recettes diverses	168 940 €	20 425 €	104 585 €	41 860 €	2 070 €
<b>COÛT TOTAL DU SERVICE</b>	<b>468 150 €</b>	<b>277 715 €</b>	<b>69 270 €</b>	<b>100 517 €</b>	<b>20 648 €</b>
	<b>73.50 €/hab</b>	<b>43.60 €/hab</b>	<b>10.90 €/hab</b>	<b>15.80 €/hab</b>	<b>3.25 €/hab</b>
<b>Evolution du coût par rapport à 2002</b>	<b>-3.3%</b>	<b>-12.8%</b>	<b>-</b>	<b>-12.20%</b>	<b>-18.75%</b>

DONNEES ENVIRONNEMENTALES	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Evolution tonnage collecté	-	- 14%	+ 45%	+12.30%	-
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	NC	NC	-	-
Taux de refus	-	-	11%	-	-

**Commentaires :** la collecte du tri sélectif, mise en place en fin 2002, a permis de la diminution du tonnage collecté en ordures ménagères. Une meilleure maîtrise des coûts de la déchetterie d'Espoey (contrôle des factures, des tonnages évacués...) a engendré une diminution du coût de plus de 12% par rapport à l'année précédente.